

Conseil d'administration du 2 juin 2004

Ce Conseil d'administration s'est tenu à Paris. Après avoir adopté à l'unanimité le compte rendu du précédent conseil (17 février 2004), le conseil a entendu les rapports des différents comités.

Pour le Comité financier, Olivier Schneider a présenté le compte d'exploitation provisoire 2004 qui montre que la situation financière de l'AAM est saine. Il note avec satisfaction que plus de 90% des cotisations ont été recouvrées à la mi-année. Pour le Comité des publications, Pierre Chaillot et Michel Beaurepaire font un point de situation : il est prévu un retard d'un mois pour la sortie d'Arc en Ciel N°144 programmée initialement début Juillet. Pour les deux numéros spéciaux, il est indiqué que, compte tenu de l'avancée des documents préparatoires, l'ordre de publication sera inversé et c'est donc le spécial « sur la météorologie et les expériences nucléaires dans le Pacifique » d'Albert Chaussard qui sera édité en premier. Suivra le numéro sur « La prévision » de Pierre Duvergé.

Par ailleurs, le Conseil donne son accord à la nomination de Michel Beaurepaire en tant que Directeur des publications de l'AAM.

Le Comité promotion présente un projet d'affiche qui est adopté.

Michel Estéoule présente l'avant-projet d'un plan d'action pluriannuel pour le développement de l'AAM. Cet avant-projet devra subir quelques modifications avant d'être soumis à l'adoption.

Pour le Comité jeunesse, Jacques Lorblanchet rappelle qu'il assure pour l'AAM la présidence du Comité des programmes « Météo Jeunes ». Avec Joseph Chouchana, en référence aux différentes réunions et conférences organisées tout au long de l'année dans les établissements scolaires, il souligne la motivation et l'intérêt des jeunes envers la météorologie.

Pour le Comité « sorties », Jacques Decreux évoque le projet d'un voyage à La Réunion en mai 2005 à l'occasion de la tenue de l'A.G de notre section locale (ARA-MIE). Il lance un appel pour que des volontaires le rejoignent au sein du comité dont il est le seul membre !

Ensuite Michel Maubouché aborde la préparation de l'A.G de Lyon et du voyage associé. A cette occasion il est indiqué que 6 postes de membres du C.A sont soumis à réélection et qu'un septième poste est également libre, un membre ayant demandé à être déchargé de ses fonctions. Les 6 conseillers sortants font savoir qu'ils sont de nouveau candidats, les candidatures étant par ailleurs recevables jusque fin juillet. Enfin, il est rappelé que l'AAM a déposé un recours en Conseil d'Etat pour demander l'annulation du tableau de reclassement des retraités Ingénieurs météo dans le nouveau corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Si ce recours n'obtient pas une issue positive, le Conseil d'administration donne mandat au Président de l'AAM pour porter le différend devant la Cour Européenne de Justice.

• Pierre Chaillot